

Énergie

Le magazine
intercommunal

N° 18 - Janvier 2014

Océane

Le Château-d'Olonne • Les Sables-d'Olonne • Olonne-sur-Mer

La CCO a 20 ans : bilan en images

Numerimer,
un nouvel
horizon
économique



Communauté de
Communes des
Olonnes

L'Énergie océane aux Sables d'Olonne

20 ans déjà ! Le 1^{er} janvier 1994, la Communauté de Communes des Olonnes voyait le jour et devenait un espace de coopération incontournable pour les trois communes du Château d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et des Sables d'Olonne. Au sein de cette structure, des élus de sensibilités diverses collaborent, dialoguent et mènent à bien des projets qui façonnent le Pays des Olonnes et lui ont permis de devenir une véritable agglomération. La CCO est cet espace à part où il est possible –au-delà de tout clivage- de penser l'avenir du territoire et de mettre en place des projets d'intérêt collectif qui dépassent les simples intérêts communaux et nous rapprochent les uns des autres.

Si la CCO a souvent fait l'objet de critiques -mais, comme le disait Beaumarchais « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur* » - chacun s'accorde à reconnaître qu'elle a offert à l'agglomération des Olonnes des infrastructures modernes et dynamiques et su œuvrer sur de multiples fronts allant du développement économique à la petite enfance en passant par l'environnement et la culture.

En 1994, nous étions peu nombreux à faire le pari de l'intercommunalité. Deux décennies plus tard, je tiens à rendre hommage à Jean-Yves Burnaud avec qui j'ai eu la chance de participer au lancement de la Communauté de Communes. En 2014, nous nous retirerons tous deux de la vie politique avec la satisfaction d'avoir œuvré pour le bien commun et su poser les premiers jalons d'une intercommunalité vivante et dynamique.

Merci d'être restés à nos côtés et de nous avoir toujours soutenus. Que l'année 2014 vous permette de réaliser tous vos projets et qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite. Tous nos meilleurs vœux communautaires !

Louis GUEDON

Président de la CCO, Membre honoraire du Parlement,
Maire des Sables-d'Olonne

“La CCO est cet espace où il est possible de penser l'avenir du territoire”

20 ans de r

20 années ont suffi à la Communauté de Communes pour doter l'agglomération des Olonnes d'infrastructures modernes et pour s'imposer comme un acteur majeur du paysage institutionnel. La CCO a rendu possibles des réalisations qui, portées par une seule commune, auraient eu du mal à aboutir. Zoom sur quelques projets marquants.



A fond l'économie !

Parce que l'économie est une priorité, la CCO a créé le **parc d'activités Actilonne**, ouvert une **Pépinière** et deux **Villages d'entreprises**. Prochains défis : la création d'un **Vendéopôle** et d'une **zone d'activités numériques**, à la Vannerie.

SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- Data center : c'est parti !
- Audio Sun prend son envol

4

aménagement

- Le succès... en bout de ligne
- Mise en accessibilité : la CCO sera au rendez-vous

6

environnement

- Nouvelle collecte des déchets : bilan positif
- Une deuxième vie pour les textiles

8

réalisations communautaires



Un air de réussite

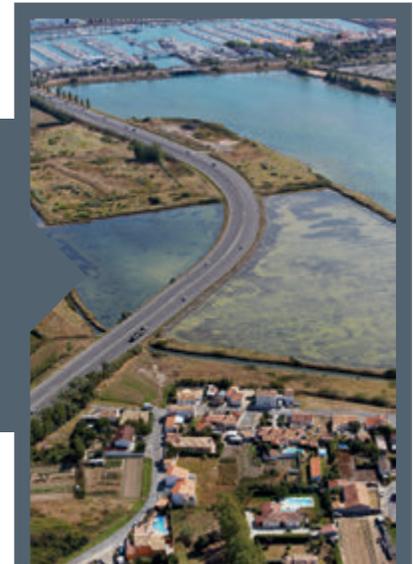
Il ne passe pas inaperçu ! Situé derrière l'Abbaye Sainte-Croix, le nouveau **Conservatoire Marin Marais**, avec son design sobre et moderne et ses salles créées sur mesure, accueille, depuis 2011, tous les apprentis Mozart de l'agglomération. La culture a de beaux jours devant elle sur le Pays des Olonnes !

De l'humain avant tout

Les parents de jeunes enfants rêvaient d'une crèche ? En 2005, la CCO lançait le **multi accueil l'Ile aux Enfants**. Une **seconde structure**, située **sur l'Ile Vertime**, sortira bientôt de terre. Côté loisirs, la Communauté gère le **stade des Chirons** et vient de lancer la construction d'un **complexe aquatique**. Son ouverture, prévue pour 2015, est d'ores et déjà très attendue !

Territorialement vôtre

Boulevard du Vendée Globe, mise en place des **bus Oléane...** : les modes de circulation ont fait l'objet d'importants investissements. Il faut dire que, bénéficiant tout à la fois des avantages de la ville et d'un cadre naturel unique, le territoire communautaire est sans cesse pensé et organisé grâce à des études d'aménagement poussées.



Tout naturellement

Développer l'agglomération tout en respectant l'environnement a toujours été une priorité pour la CCO. En témoignent la construction de la **station d'épuration du Petit Plessis** et l'instauration d'un **service de collecte des déchets** ainsi que la mise à disposition des habitants d'une **déchetterie** et d'une **plate-forme déchets verts** gratuites.

Énergie Océane

Magazine d'information n° 18 - Janvier 2014

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

www.cc-olonnes.fr

Directeur de la publication : Louis Guédon

Réalisation graphique : Le Square D. • Rédaction : Edito

Photos, cartes et illustrations : CCO (Virginie Roux), Alexandre Lamoureux, Fotolia (Karin & Uwe Annas, Scanrail, Tomasz Trojanowski, Syda Productions, Olivier Rault), Trivalis, juancho17, Les Sables Vendée Triathlon

Impression : Tessier Communication, Saint-Hilaire-de-Riez - ISSN : 1770-9873



culture / sport / social

- Conservatoire : de la musique avant toute chose !
- LSVT : la preuve par trois

10

Data center : c'est parti !

Les travaux du data center ont démarré... Un lancement symbolique qui annonce le futur Pôle numérique.

C'est en quelque sorte la première pierre du Pôle numérique Numerimer qui a été posée en septembre avec le lancement des travaux du data center. Ici, sur la zone de la Vannerie, tout près du Pôle Santé, Oceanet Technology, hébergeur et opérateur télécom implanté à Saint-Herblain près de Nantes - 45 salariés, 7,2 millions d'euros de chiffre d'affaires -, va ouvrir son cinquième data center. Le futur bâtiment de 500 m² hébergera ses premiers clients au second semestre 2014. Il constitue un argument important pour Oceanet Technologie dont l'ob-



jectif est de devenir le numéro 1 régional de son secteur.

Stratégique pour le territoire

Le choix de ce secteur n'est pas anodin: le numérique est en effet une activité économique en

pleine croissance (3,5% du PIB en France) et fortement créateur d'emplois (700 000 en quinze ans). Le Pays des Olonnes bénéficie déjà de sérieux atouts pour se positionner sur ce créneau: la fibre optique, bien sûr, mais aussi la présence de leaders de

l'économie numérique sur son territoire - AMP Visual TV, IPE, Codes Rousseau, Tesfri, Infocob... Au-delà du data center et des entreprises qui vont s'y implanter, Numerimer accueillera aussi une école d'ingénieurs. À ce titre, le groupe

Audio Sun prend son envol

Née dans la Pépinière, Audio Sun va poursuivre son développement au sein du parc Actilonne...

Depuis le 1^{er} octobre, Audio Sun, spécialisée dans la sonorisation et l'éclairage de spectacles vivants, a quitté la Pépinière après 4 ans de cocooning! Elle s'est installée sur le Village d'entreprises du parc Actilonne où elle a pu profiter d'un local vacant. « La Pépinière est un environnement très confortable pour une entreprise, reconnaît son dirigeant, François Birchler. *Mais il faut savoir quitter le nid et prendre son envol ! Au Village, Audio Sun a pu tripler sa surface bénéficiant ainsi d'espaces de bureaux et d'un outil de stockage mieux adapté pour son matériel* ». François

Birchler, qui dirige en parallèle deux autres structures, reconnaît qu'il n'a pas utilisé toute la palette de services de la Pépinière : « *Mais dès qu'il y a un besoin, le personnel du service développement économique est là. Il apporte des conseils pour le développement, il est à l'écoute, très attentif. C'est un soutien efficace.* » L'accompagnement à la création d'entreprises est une mission essentielle pour la CCO, mais ce n'est pas la seule: comme pour Audio Sun, le Village d'entreprises est une suite logique pour une structure qui ne peut pas encore investir dans ses propres locaux... Au parc Actilonne, François Birchler n'est d'ailleurs pas mécontent de rester proche de la Pépinière et de ses équipes. « *Si j'ai besoin d'un conseil, je sais où aller !* »





Numerimer à l'affiche

Pour communiquer sur le pôle numérique auprès des dirigeants et des créateurs d'entreprises, la CCO vient d'éditer un document de promotion. Un site internet dédié à Numerimer est également en ligne www.numerimer.fr

Esaip, associé au lycée Notre-Dame-du-Roc de La Roche-sur-Yon, s'est porté candidat pour développer des formations en alternance d'abord de niveau bac + 3, puis, à terme, bac + 5. Une pépinière numérique de 600 à 800 m² avec des espaces de coworking doit enfin accueillir de jeunes pousses et constituer avec l'école un véritable campus numérique.

Bienvenue à François Birchler, dirigeant d'Audio Sun, sur le Village d'entreprises du parc Actilonne !



Entretien

Groupement Mer et Vie : un an déjà

Le groupement d'employeurs Mer et Vie souffle sa première bougie sur le Pays des Olonnes. La responsable de l'antenne, Sonia Vergnaud, dresse le bilan.

Quel a été l'accueil des entreprises ?

Très positif, même si l'emploi en temps partagé est encore méconnu en dehors du monde agricole. L'antenne du groupement d'employeurs du Pays des Olonnes intéresse toutes les entreprises qui ont besoin de flexibilité pour se développer, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité. Du côté des salariés, il s'adresse à toute personne ayant besoin de sécuriser son emploi avec un temps plein et un CDI à la clé que cette personne possède un diplôme ou non et quelle que soit son expérience.

Comment fonctionnez-vous ?

Les entreprises adhèrent au groupement et paient une cotisation annuelle de 50 euros. Le groupement facture au temps passé en appliquant un coefficient pour les charges administratives : gestion du contrat de travail, déclaration Urssaf, établissement des bulletins de paie, congés payés, visite médicale, indemnité de fin de contrat... Le salarié est employé par le groupement et n'a donc un contrat qu'avec celui-ci.

Au terme de cette première année, quel bilan et quelles perspectives ?

Nous sommes plutôt au-dessus de nos objectifs. Nous avons 30 entreprises adhérentes et 18 salariés en place dont 2 en temps partagé, pour un total de 6 500 heures facturées. Les emplois sont très variés : secrétaire comptable, cariste, femme de ménage, commercial, menuisier, coiffeuse, employé dans la restauration rapide... Les perspectives : avoir une équipe avec moi pour continuer à développer notre activité...



Groupement Mer et Vie

Pépinière d'entreprises, Parc Actilonne, 2 allée Titouan-Lamazou, à Olonne-sur-Mer. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 45 (16 h 45 le vendredi). Tél. : 02 51 96 83 15. Mail : lessables@groupement-mer-vie.fr. Site Internet : www.groupement-mer-vie.fr ■

IVCO : paré à appareiller !

Pour la première fois, la plate-forme d'initiative locale Initiative Vendée Centre Océan (IVCO, ex-Etic 85) a accordé un prêt d'honneur pour l'achat d'un bateau de pêche. Grâce aux 20 000 euros octroyés, Jonathan Dappel-Voisin, 22 ans, a pu boucler son financement pour acquérir et armer Océanos, un chalutier de 19 mètres ■

Le succès... en bout de

Transport À la Demande: démarrage timide

Le Transport À la Demande (TAD), complémentaire du nouveau réseau est encore peu connu. Pourtant ce service permet de déclencher le passage d'un bus à un arrêt existant en fonction des besoins de chacun et sur des horaires définis. Une inscription préalable est néanmoins nécessaire. Pour tout renseignement relatif au TAD rapprochez-vous de l'agence Oléane, 25 rue Nicot, aux Sables-d'Olonne (tél. : 02 51 32 95 95 Site : www.bus-oleane.fr).

Le bon démarrage du nouveau réseau de transports se confirme.

Après les bons scores de l'été, on attendait avec impatience de voir comment Oléane allait se comporter à la rentrée... Il y a tout lieu d'être satisfait: les 33% de hausse de fréquentation enregistrés sur juillet et août ont été confirmés en septembre. Le réseau a en effet transporté 32700 voyageurs sur ce mois contre 24500 en septembre 2012. Les usagers ont donc rapidement adopté le nouveau service. Au hit-parade des lignes, c'est la 6 (de la Chaume vers le jet d'eau par la route côtière) qui pointe en tête avec 7100 passagers, devant la 1 (Olonne-le jet d'eau) avec 7000 passagers. Derrière ces deux lignes qui constituent la colonne vertébrale du réseau, on retrouve la 2 (Le Château-d'Olonne-le jet d'eau, 4900 passagers) qui a la particularité de présenter un double usage du



fait de son passage par la Pironnière, et la 5 (boucle Le Château-d'Olonne-pôle santé par le jet d'eau, 4 300 passagers). On le voit, les lignes les plus utilisées correspondent aux grands bassins d'habitat et d'emploi, ce qui est parfaitement conforme aux attentes.

Comme pour tout nouveau service mis en place, des ajuste-

ments ont été nécessaires. Résultat concret, depuis ce début d'année, des lignes ont été modifiées de manière à desservir les quartiers des Roses, des Pièces Franches, de la Belle Olonnaise ainsi que le foyer logement des Genêts d'Or et le collège Jean Monnet.

Il faut également sensibiliser les actifs sur l'existence d'une offre

EN BREF

Logement et énergie : des infos à la CCO

Construction, rénovation : les conseillers de l'Adile (Agence départementale d'information sur le logement et l'énergie) tiennent régulièrement des permanences gratuites au siège de la CCO pour informer le public sur la conception bioclimatique, les énergies renouvelables ou la performance énergétique des logements. Elles ont lieu chaque premier lundi (de 10 h 00 à 12 h 00, sur rendez-vous au 02 51 44 78 78) et chaque troisième vendredi (de 14 h 00 à 16 h 00, sans rendez-vous) ■

Complexe aquatique : hors d'eau cet été

Les travaux vont bon train sur le chantier du complexe aquatique. Les terrassements, débutés en juillet dernier, ont été achevés fin octobre. Le gros œuvre a démarré en novembre: murs et toitures devraient être achevés en mai pour une mise hors d'eau à l'été. L'ouverture reste prévue en janvier 2015 ■



ligne



Chemin de ceinture pendant les travaux »



Chemin de ceinture une fois les travaux d'accessibilité finis ».

Mise en accessibilité : la CCO sera au rendez-vous

Transports, voirie, Etablissements Reçevant du Public (ERP)... En 2015, de nouvelles normes d'accessibilité vont s'imposer. La CCO s'active pour être au rendez-vous !

La loi du 11 février 2005 a défini de nouvelles obligations sur l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). En matière de transports, cela touche d'abord l'aménagement des arrêts de bus : quais surélevés à 18 cm, repèrages de bordure, plans abaissés, accès en pente douce, dévers par rapport au plancher du bus... Cela implique aussi, pour la commune ou la CCO selon les cas, d'intervenir sur les cheminements. En attendant la mise en place du nouveau réseau, les aménagements n'étaient jusqu'ici réalisés qu'à l'occasion de travaux de voirie. Mais désormais le programme est lancé. À ce jour, 45% des arrêts sont traités, la totalité le sera fin 2014. Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public d'Oléane, on a aussi demandé à l'exploitant de se doter de véhicules accessibles (13 sur 19 actuellement, les derniers début 2015), de fournir une information accessible à tous et de sensibiliser ses conducteurs à la gestion des Personnes à Mobilité Réduite.

Diagnostiques communs

En matière de voirie, la loi a instauré la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et impose depuis 2007 d'adapter tout nouvel aménagement. Pour des ques-

tions pratiques le diagnostic a été réalisé à la fois pour la voirie communautaire et la voirie communale, à charge pour chaque entité de réaliser ensuite ses aménagements: largeur des cheminements, effacement d'obstacles, abaissés de trottoirs, bandes podotactiles, revêtements roulables... Aucune date ne s'impose dans ce domaine mais 43% des 15km de voies communautaires et toutes les traversées piétonnes sont déjà adaptés. De même, afin d'harmoniser l'approche, le diagnostic des Etablissements Reçevant du Public a été réalisé conjointement pour les 180 bâtiments communaux et les 17 bâtiments de la CCO. Parmi ces derniers, 5 sont d'ores et déjà aux normes et 3 bâtiments pour la petite enfance seront rapidement remplacés par la nouvelle unité de l'Île-Vertime. Sur 2 bâtiments, un arbitrage s'impose face à l'importance des travaux nécessaires, mais tous les autres seront adaptés courant 2014.

Le privé également concerné

La loi s'impose aux collectivités mais aussi plus généralement à l'ensemble des établissements privés, notamment les commerces qui devront être accessibles au plus tard le 12 février 2015. Pour sensibiliser les commerçants, la CCO a organisé, en 2012 et 2013, des réunions d'information sur le sujet en lien, notamment, avec les services de l'Etat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'Association des Paralysés de France ■

adaptée à leurs besoins avec des fréquences qui ne sont plus conçues en fonction des seuls scolaires puisque le réseau fonctionne en continu toute la journée. Une communication spécifique est d'ailleurs prévue cet hiver. Une étude qualitative est également programmée en 2014 afin de voir comment les usagers utilisent le réseau.

Piste cyclable : le maillon manquant

Le dernier tronçon (1 km) du sentier cyclable littoral sur le Pays des Olonnes est terminé ! L'aménagement de la traversée du village des Granges, à Olonne-sur-Mer, a été lancé en mai et ouvert pour l'été. Au menu: signalisation, traversées sécurisées, lisses en bois... L'ensemble a coûté 250 000 euros HT, une somme couverte à 80% par les subventions de la Région et du Département ■

Nouvelle collecte des déchets : bilan positif



aux dépôts sauvages – lorsqu'un container n'est pas plein et que l'on dépose des déchets à ses pieds. Sur ce plan, afin d'éviter les dérives et de limiter les nuisances, le prestataire a mis en place une équipe spécifique pour répondre aux appels après la collecte et intervenir rapidement. Même le week-end, si besoin. Ce que l'on pouvait encore tolérer dans un système à deux collectes hebdomadaires est en effet plus difficile à admettre lorsqu'il n'y en a plus qu'une seule.

Coûts en baisse

L'instauration de ce nouveau système de collecte a permis de baisser les coûts et d'atteindre l'objectif fixé. Notamment par une réduction des volumes collectés. À ce titre, on sait que la diminution du nombre de tournées s'accompagne toujours d'une baisse des volumes de déchets : les habitants trient mieux, s'équipent de composteurs, apportent leurs déchets verts à la déchetterie... Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 650 tonnes de moins sur l'année. Du côté du tri : le nombre d'emballages collectés est en hausse de 9,1%.

Le nouveau système de ramassage des déchets est en place depuis un an... Et les choses se passent plutôt bien !

Il y a bien eu, au cours des premières semaines, quelques appels d'habitants qui n'avaient pas eu l'information ou qui étaient perturbés par la nouvelle organisation. Mais très vite, les choses sont rentrées dans l'ordre et le dispositif a été adopté par chacun. Certains ajustements ont été opérés, notamment en

dotant de bacs plus volumineux les ménages de plus de quatre personnes et en ajoutant des containers dans les immeubles afin d'apporter plus de souplesse. De son côté, Urbaser, le nouveau prestataire collecteur, a aussi pris la mesure de ses obligations. On a pu mesurer cet été son comportement beaucoup plus réactif face

Ventes de compost : le succès

Les ventes de compost proposées par la CCO deux fois par an, en mars (la prochaine aura lieu le 22 mars) et octobre, remportent un grand succès. Ce compost, issu des boues d'épuration et du broyat de déchets verts de la déchetterie, est destiné aux agriculteurs et proposé aux habitants

au prix symbolique de 1 euro les 100 l. Il peut être utilisé en apport organique pour le sol, afin d'augmenter la teneur en azote et en phosphore. Rappelons que la CCO met également des composteurs à disposition des particuliers qui le souhaitent : 2 700 foyers du territoire sont déjà

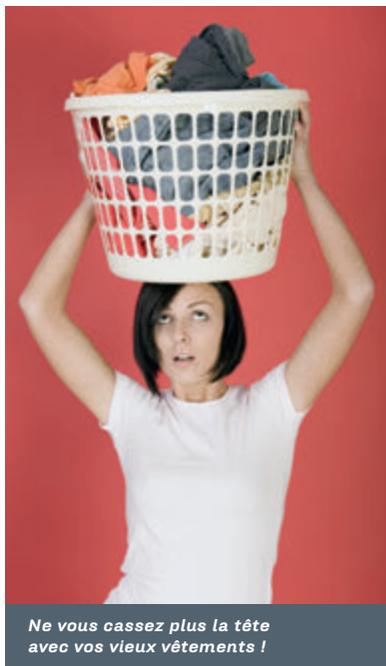
équipés, l'objectif étant de 5 300 à terme. Ils permettent de réduire la quantité de déchets produits de 100 kg par foyer et par an.

Renseignements auprès de la CCO
au 02 51 23 84 40 ■

Une deuxième vie pour les textiles

En place depuis déjà plusieurs années sur le territoire, le système de collecte des textiles évolue. Explications.

Il existe aujourd'hui douze points de collecte des textiles sur le territoire, gérés par le Relais Emmaüs ou la Croix rouge. Ce service, qui ne coûte rien à la collectivité, est valorisé par la revente directe des vêtements ou par leur recyclage. Les fibres sont en effet utilisées pour la fabrication d'isolants ou de chiffons d'essuyage destinés à l'industrie. Ce nouveau dispositif qui permet de donner une nouvelle vie aux textiles les plus abîmés a été mis en place, en 2009, grâce à la création d'un éco-organisme qui collecte des fonds sur chaque vêtement fabriqué et rémunère directement les opérateurs. Ceux-ci ont désormais en contrepartie l'obligation de récupérer tous les textiles - vêtements utilisables ou non, mais aussi les chiffons, les tissus... - à l'exception des couettes et des oreillers. Seule contrainte : les textiles doivent être placés dans des sacs plastiques fermés - de n'importe quel type - afin d'éviter qu'ils ne prennent l'eau en cas d'intempéries. Les tissus humides se dégradent en effet très vite et ne sont plus valorisables. Inutile toutefois de les repasser ni de les plier. La collecte est aujourd'hui de 3kg par habitant et par an sur le Pays des Olonnes, soit une économie de traitement de 50 000 euros... Mais la marge de progression est importante puisque le gisement est estimé à 7kg ! Précision : les chaussures, qu'elles soient en plastique, en cuir ou en tissu, sont également les bienvenues.



Ne vous cassez plus la tête avec vos vieux vêtements !



Mot de l'opposition

2014 : l'année des enjeux pour la Communauté de Communes des Olonnes CCO

Le mandat 2008/2014 a été celui de la gouvernance des échecs par 3 communes en état de guerre les unes contre les autres. Pas de projets nouveaux. Cette structure périlite après ses heures de gloire, ses réussites. Malgré ses 20 ans d'existence, elle demeure une inconnue. La CCO gère un patchwork de compétences multiples mais confuses, se chevauchant parfois avec celles des 3 communes, des doublons : Petite Enfance, affaires culturelles, sportives, assainissement, ordures ménagères, politique du logement, transports publics OLEANE, tourisme, zones industrielles : la VANNERIE, le VENDEOPOLE géré avec les collectivités voisines...

Tout cela par des décisions plus compliquées à prendre avec plus de frais de gestion.

En mars 2014 pour la première fois les électeurs seront appelés à élire leurs délégués à la CCO. 2014 doit être l'année de la grande explication aux habitants du Pays d'Olonne sur la nécessité d'arrêter ce gâchis.

Le Pays d'Olonne peut donner l'exemple que la France peut se réformer :

- dépasser des particularismes qui occultent l'intérêt général,
- entreprendre, dans la plus large et la plus honnête des concertations, la transformation juridique de ce qui est une réalité vécue chaque jour : transformer la communauté de communes des Olonnes en COMMUNE UNIQUE.

À tous, nos meilleurs vœux pour cette année 2014 ■

Les délégués élus CAP VRAI de Château d'Olonne : Jean-Claude ROSSIGNOL et Clément CHARRIER

Conservatoire : de la musique avant toute chose !

En définissant son projet d'établissement, le Conservatoire de musique Marin-Marais s'est fixé de nouvelles ambitions.

Un conservatoire de musique comme celui du Pays des Olonnes doit régulièrement solliciter le renouvellement de son classement auprès des services du ministère de la Culture. Le dossier qu'il faut alors constituer comprend notamment un projet d'établissement. Le Conservatoire de musique Marin-Marais profite aujourd'hui de cet exercice imposé pour se fixer de nouveaux objectifs comme l'ouverture à de nouveaux publics, la promotion du spectacle vivant... Deux actions phares sont lancées cette année. Avec en premier lieu l'élaboration d'un plan d'écoute : on constate en effet que les élèves viennent le plus souvent "consommer" l'apprentissage de la musique mais n'écoutent que très peu de musique eux-mêmes. Il s'agit donc de doter chacun d'un livret d'écoute, sorte de passage obligé de deux à cinq œuvres, établi selon le niveau de l'élève, pour lui permettre d'appréhender l'environnement culturel de son instrument et développer sa culture générale. Cela vient renforcer la salle d'écoute avec CD-thèque et partitionnaire mise en place il y a deux ans.

Du conservatoire... au concert

Le deuxième volet touche au spectacle vivant. On constate en effet que les élèves ne vont que rarement au concert, pour des questions de coût parfois mais aussi par peur ou parce que personne ne les y emmène. L'idée est ici de jouer le rôle d'une agence de spectacles : louer un certain nombre de places, les proposer aux élèves à un tarif préférentiel et les accompagner. Un test va ainsi être mené cette année sur deux ou

trois concerts. Cela donnera l'occasion de faire découvrir aux élèves les salles de proximité, mais peut aussi constituer une introduction à l'Opéra de Nantes par exemple. Avec ces deux axes forts de son projet d'établissement, le Conservatoire Marin-Marais entend assurer de façon plus aiguë ses missions premières et notamment le développement de la pratique culturelle sur l'ensemble du territoire.



Instruments à louer

Le principe existait déjà pour les instruments à vent...

Il est désormais étendu aux cordes : le Conservatoire proposait violoncelles et contrebasses en location, il se dote désormais de quatre violons, d'un violon alto – et autant l'an prochain. L'idée est de permettre aux élèves de découvrir l'instrument sans que la famille n'ait à supporter le coût d'une lourde acquisition. La location n'est ainsi proposée qu'en premier cycle : les élèves confirmés sont invités à acquérir leur instrument ou à le louer dans le privé. Le Conservatoire vient également d'acquérir une guitare de concert : elle sera prêtée aux élèves confirmés pour qu'ils passent leurs examens ■

EN BREF

Relais Assistantes Maternelles :

Depuis octobre, Marion Garel est la nouvelle animatrice du Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Pays des Olonnes. Installé au multi-accueil L'Île aux enfants, au Château-d'Olonne, le RAM est là pour informer les familles sur les différents modes de garde ; il peut également leur fournir la liste des quelque 280 assistantes maternelles du territoire. Mais il s'adresse aussi à ces dernières

LSVT : la preuve par trois

Membre de la division élite depuis 2000, l'équipe masculine du club Les Sables Vendée Triathlon est aussi championne de France en titre. Le club bénéficie du soutien de la Communauté de Communes.

Fondé en 1992 et doté, à l'origine, d'un budget relativement modeste, le club des Sables Vendée Triathlon fait partie des seize meilleurs clubs français. Depuis deux ans, l'équipe masculine, portée par deux jeunes de niveau international, Pierre Le Corre - champion du monde 2011 - et Anthony Pujades, est même championne de France ! Avec 130 membres, le club tire aussi une grande fierté de son équipe féminine en deuxième division : toutes les athlètes ont été formées aux Sables. De plus, il forme actuellement 50 jeunes de moins de 15 ans. Les 17 et 18 mai prochains, le public pourra découvrir ce sport à trois disciplines à l'occasion du triathlon organisé aux Sables-d'Olonne et comptant pour le championnat de D2 féminin. Plus de 800 athlètes amateurs sont aussi attendus.



Entretien

Pierre Le Corre, triathlète



Comment avez-vous découvert ce sport ?

J'ai commencé, tout petit, par la natation. Mais le triathlon m'est apparu comme le sport idéal avec un côté ludique, jeune et très nature. On ne s'ennuie jamais et on peut le pratiquer partout ! Je m'y suis mis en 2009 et j'ai le statut professionnel depuis 2011.

Quelles qualités faut-il avoir ?

Il faut être très lucide, ne pas se fixer d'objectifs inatteignables et prendre le temps de progresser. C'est un sport accessible à tous mais il faut de la rigueur. La vraie différence se joue sur la course à pied. Je dois avoir des dispositions naturelles !

Après deux ans de pratique, votre palmarès est déjà exceptionnel...

Je suis entré en équipe de France junior dès 2009. J'ai remporté le second triathlon auquel j'ai participé et à mon troisième, je me suis qualifié pour le championnat d'Europe. En 2011, je suis devenu vice-champion de France espoir en cross. Aujourd'hui, je fais partie de l'équipe de France élite avec comme point de repère les JO de Rio en 2016 ■

nouvelle animatrice

pour les conseiller sur leurs droits, intervenir en médiation en cas de conflit, les former et rompre leur isolement. Ce service sera également proposé dans les nouveaux locaux du multi accueil (ou crèche) qui ouvrira, en fin d'année, sur le boulevard de l'Ile-Vertime ■

RAM du Pays des Olonnes. Tél. : 02 51 20 11 21. Mail : ram@cc-olonnes.fr

La CCO vous souhaite tous ses meilleurs vœux de santé,
bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLLONNES

3 avenue Carnot – BP 80391

85108 LES SABLES-D'OLLONNE CEDEX

Tél : 02 51 23 84 40

Fax : 02 51 32 02 87

E-mail : info@cc-ollonnes.fr

Site : www.cc-ollonnes.fr



Communauté de
Communes des
Ollonnes

L'Energie océane aux Sables d'Ollonne